

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **GEL ENGINE BRITE**

Code(s) du produit : EBGELC

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Dégraissant moteur / Nettoyant.
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.

Famille chimique : Mélange de: Huile lubrifiante; Solvant pétrolier; Amélioration de la lubrification; Agent tensioactif; Propulseur; Solvant éther glycol; Solvant terpène

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:
Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:
Radiator Specialty Co., of Canada

3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada
L5L 3R8

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Boue liquide grise, contenu dans une bombe aérosol sous pression. Odeur de pétrole.

Dangers les plus importants:

Aérosol inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Irritant pour les yeux et la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Aérosol inflammable - Catégorie 2

Gaz sous pression

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Aérosol inflammable. .
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
 Ne pas fumer.
 Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage.
 Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Kérosène hydrotraité Distillat de pétrole isoparaffinique	64742-47-8	65,0 – 85,0
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Naphta aromatique lourd	64742-94-5	5,0 – 10,0
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	Hexaoléate de sorbitol	57171-56-9	3,0 – 7,0

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dioxyde de carbone	Anhydride carbonique	124-38-9	1,0 – 5,0
d-Limonène	d-p-Mentha-1,8-diène 4-isopropényl-1-méthylcyclohexène	5989-27-5	1,0 – 5,0
Silice cristalline, quartz	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	0,1 – 1,0

Note: Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma. Provoque une sévère irritation des yeux. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur. Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.

Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures réactifs; Aldéhydes; Hydrocarbures aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. . Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Les personnes souffrant d'eczéma de la peau récidivant ou de problèmes de sensibilisation ne devrait pas travailler avec ce produit. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causé la sensibilisation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides forts; Alcalis forts; Composés halogénés

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	200 mg/m ³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)	P/D	P/D	P/D
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	P/D	P/D	P/D	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m ³)	P/D
d-Limonène	30 ppm (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m ³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m ³ (respirable) (limite finale)	P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

- : Boue liquide grise, contenu dans une bombe aérosol sous pression.

Odeur

- : Odeur de pétrole.

Seuil olfactif

- : P/D

pH

- : P/D

Point de fusion/point de congélation

- : Point de fusion: P/D
Point de congélation: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

- : 227°C (440,6°F) (estimation)

Point d'éclair

- : 87,8°C (190°F)

Point d'éclair, méthode

- : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

- : P/D

inflammabilité (solide, gaz)

- : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : 0,7% (estimation)

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : 5% (estimation)

Propriétés comburantes

- : Aucune propriété comburante.

Propriétés explosives

- : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

Tension de vapeur

- : 0,59 hPa (estimé)

Densité de vapeur

- : P/D

Densité relative / Poids spécifique

- : Densité relative: 920 kg/m³
Poids spécifique: 0,91

Solubilité dans l'eau

- : Émulsionne

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres solubilité(s)	: P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Température d'auto-inflammation	: P/D
Température de décomposition	: P/D
Viscosité	: 15 mm ² /sec @ 40°C (104°F)
Matières volatiles (% en poids)	: 2,09%
Composés organiques volatils (COV)	: < 10%
Pression absolue du récipient	: P/D
Distance de projection de la flamme	: Aucun(e).
Autres observations physiques/chimiques	: Retour de flamme observé: NON Chaleur de combustion: 35,4 kJ/g

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: N'est normalement pas réactif.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Matériaux incompatibles	: Oxydants forts; Acides forts; Alcalis forts; Composés halogénés
Produits de décomposition dangereux	: Pas disponible. Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation	: OUI
Voies d'entrée - peau et yeux	: OUI
Voies d'entrée - ingestion	: OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée	: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Irritant léger pour le système respiratoire Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées risque de causer étourdissements, désorientation, incoordination, narcose, nausée ou effets narcotiques. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - ingestion

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

- Signes et symptômes - peau* :
- : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Risque d'être absorbé par la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

- Signes et symptômes - yeux* :
- : Provoque une sévère irritation des yeux. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagenicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 1. Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Contient de la silice cristallisée. La silice cristallisée est classé comme étant cancérogène par CIRC (groupe 1), l'ACGIH (catégorie A2) et par le NTP (groupe 1 - cancérogène humain connu).

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'oedème, des éruptions et l'eczéma. Contient: d-Limonène.

Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = 95 238 - 103 286 mg/kg
ETA cutanée= 42 530 - 48 318 mg/kg
ETA inhalation (brouillards) = 230 - 261,5 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	> 5,2 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	P/D	16 000 mg/kg	P/D
Dioxyde de carbone	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O(gaz)	S/O(gaz)
d-Limonène	P/D	4400 mg/kg	> 5000 mg/kg
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; solvant naphta aromatique lourd (pétrole); d-Limonène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	20 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	57171-56-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
d-Limonène	5989-27-5	0,72 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	1
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	40 - 89 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,48 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	57171-56-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
d-Limonène	5989-27-5	0,36 mg/L (daphnie magna)	P/D	1
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	6,2 mg/L/96hr (algues vertes) (Références croisées)	0,4 mg/L/96hr	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).
Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène	57171-56-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
d-Limonène	5989-27-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; d-Limonène.
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Sorbitol hexaoléate de polyoxyéthylène; Silice cristalline, quartz.

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	5,1 - 8,8	P/D
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D
d-Limonène (CAS 5989-27-5)	4,57	660

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

- Distillats légers (pétrole), hydrotraités (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- d-Limonène (Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	265-149-8	Présent	Présent	(9)-1700	KE-12550	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	265-198-5	Présent	Présent	(9)-2578	KE-31656	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sorbitol hexaoaté de polyoxyéthylène	57171-56-9	Pas disponible.	Présent	Présent	(7)-110	KE-27610	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9	Présent	Présent	(1)-310; (1)-169	KE-04683	Présent	HSR001018
d-Limonène	5989-27-5	227-813-5	Présent	Présent	(3)-2245; (3)-2226	KE-24397	Présent	HSR002725
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	238-878-4	Présent	Présent	(1)-548	KE-29983	Présent	HSR003125

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
AIHA: American Industrial Hygiene Association
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
WEEL: Workplace Environmental Exposure Level
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 02/14/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><u>Préparée pour:</u> Radiator Specialty Co. of Canada 3-3055 Dundas St West, Suite 50 Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

FIN DU DOCUMENT